



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
1	16 août 2018
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECAT-RFP-18-0234	
Titre :	
Campagne d'information des électeurs pour la 43e élection générale – Divers articles promotionnels	
Date de clôture de la demande de proposition :	
11 septembre 2018 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de	N° de tél.
Ashley Tran	819-939-1469

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Campagne d'information des électeurs pour la 43e élection générale – Divers articles promotionnels qui porte le numéro ECAT-RFP-18-0234 datée du 2 août 2018 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 1

Question :

Nous aimerions voir les maquettes de chaque article afin de donner la soumission la plus exacte possible, compte tenu des spécifications.

Réponse :

Les maquettes n'ont pas encore été approuvées et seront modifiées. Élections Canada n'a rien à présenter pour le moment.